



François Delor est né le 15 mai 1959 à Jemappes. Sociologue chercheur au Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis et psychanalyste, il est décédé à Bruxelles (Etterbeek) le 3 septembre 2002. Après un rapide parcours professionnel assez éclectique (séminariste, clerc de notaire, assistant social,...), il est devenu très actif dans le champ de la prévention du sida dès 1990. En 1994, il fonde l'association Ex æquo, qui met en œuvre des actions de prévention du VIH/Sida à l'intention des hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes. En 2001, il crée l'Observatoire du Sida et des sexualités aux Facultés universitaires Saint-Louis. Ses recherches ont notamment porté sur les vulnérabilités face au risque VIH, sur les trajectoires des personnes séropositives (il est, entre autres, l'auteur de l'ouvrage « Séropositifs. Trajectoires identitaires et rencontres du risque » paru aux éditions L'Harmattan en 1997), sur les discriminations à l'égard des gays et des lesbiennes ainsi que sur la reconnaissance et l'injure. Mais laissons place aux paroles de François Delor, qui se raconte: « En 1991, l'épidémie du sida est incontournable ». Engagé comme permanent dans la prévention et l'aide aux malades, l'occasion m'est ainsi donnée d'une rencontre avec le sérieux et le pire. Occasion aussi d'une rencontre avec le politique et début d'un énervement qui ira croissant face à des « discours » et des pratiques qui blessent les personnes les plus vulnérables. (...) C'est ainsi que peu à peu, le traitement social des personnes atteintes, sans aucun doute, mais aussi, et plus progressivement, le discours au sujet des sexualités minoritaires ou stigmatisées se sont inscrits en moi comme véritable souci politique. (...) A partir de ces interrogations au sujet du risque du sida, (...) il était important à mes yeux de resituer ces questions dans le contexte d'aujourd'hui et de développer davantage les liens entre le contexte contemporain et le maintien, voire l'émergence, de fragilités identitaires, de blessures personnelles et de dominations. »

Règlement

1. Objet

Le Prix François Delor vise à récompenser un travail de fin d'études contribuant de manière originale à l'enrichissement des connaissances sur les questions, les sexualités et les cultures LGBTQI (lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer et intersexué-e-s).

2. Montant

Le prix – d'un montant de 2000 euros - est attribué sur une base annuelle. Il s'agit d'un prix unique récompensant indistinctement les travaux de fin d'études des étudiants des universités et des Hautes Ecoles en Communauté française de Belgique. Le prix n'est pas obligatoirement attribué.

3. Disciplines

Les travaux de fin d'études visés doivent avoir été défendus dans toute discipline des sciences humaines et sociales ou dans le domaine des arts, de la communication et de la pédagogie (histoire,

lettres, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, droit, sciences politiques, sciences de l'éducation, criminologie, sciences de la communication, sciences économiques, géographie humaine, histoire de l'art, arts plastiques, arts du spectacle, journalisme, pédagogie,...).

4. Critères d'éligibilité

Le travail doit avoir été soutenu à l'issue de l'année académique précédant celle de la remise du prix. Le travail doit consister en un mémoire ou un travail de fin d'études de niveau master ou baccalauréat, sanctionné par une institution d'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire belge francophone. Le travail doit avoir obtenu au minimum le grade de « distinction » (14/20). Le travail doit être rédigé en langue française. Les travaux en langue anglaise sont acceptés, mais le résumé (voir point 5) doit être fourni en français.

5. Candidature

Les candidat(e)s doivent transmettre un dossier de candidature pour le 15 octobre suivant immédiatement l'obtention du diplôme. Ce dossier comporte un curriculum vitae, un résumé d'une page du mémoire, un bulletin de participation complété disponible en ligne sur www.arcenciel-wallonie.be, l'attestation de réussite des études mentionnant le grade obtenu pour le travail de fin d'études, 2 exemplaires imprimés du mémoire et une version pdf à l'adresse d'AECW. La reproduction du travail sera strictement limitée aux nécessités du jury.



Arc-en-Ciel Wallonie Rue Hors-Château, 7 4000 Liège Tél : 04/ 222 17 33 courrier@arcenciel-wallonie.be www.arcenciel-wallonie.be



Avec le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie